



RANDONNEES PEDESTRES

L'activité randonnée pédestre se déroule chaque jeudi excepté les vacances scolaires, de septembre à décembre et de mars à fin juin, suivant le planning par trimestre.

Les randonnées ont lieu dans les massifs suivants : Bauges, Belledonne, Chartreuse, Vercors, etc., en circuit ou en aller-retour.

Les randonnées hebdomadaires se déroulent sur une journée, il y a trois niveaux de difficulté. Le dénivelé est compris entre 500 et 1200 mètres de montée suivant le type de randonnée.

Petite Journée : rendez-vous 8H30, départ à 8H45 durée de 4h à 4 h 30 de marche ;

Moyenne Journée : rendez-vous 7h45 départ à 8h00, durée de 5 à 6 heures de marche ;

Grande Journée : rendez-vous 7h départ 7h15, durée de 6 à 8 heures de marche ;

Le dimanche : rendez-vous 8 h 30 départ 8 h 45 (2 à 3 fois par trimestre)
Randonnée encadrée par deux cadres. Nombre limité à 24 inscrits parmi les randonneurs GV de Crolles de l'année en cours. S'inscrire le vendredi précédant la sortie auprès du cadre organisateur après la diffusion d'un email annonçant la programmation d'une sortie.

L'heure de retour ne peut être assurée avec exactitude.

Fonctionnement. L'activité randonnée pédestre est destinée aux personnes inscrites à l'année à l'activité. Le randonneur doit être licencié GV, disposer d'un certificat médical d'aptitude à la randonnée pédestre et avoir une bonne condition physique. Les problèmes de santé ou de prise de médicaments devront être signalés à l'animateur responsable de la sortie.

Le transport est effectué en voiture particulière, à tour de rôle, avec remboursement des frais kilométriques par participation financière de l'ensemble des présents, excepté pour l'encadrement de la randonnée.

Le lieu de rassemblement est situé au parking à l'arrière du gymnase Léo Lagrange, arriver 1/4 d'heure avant l'horaire de départ pour répartition dans les voitures. Prévoir un téléphone portable par voiture.

En fonction des conditions météorologiques, le choix des randonnées sera effectué la veille de la sortie, par l'équipe d'encadrement. Annulation possible de dernière minute décidée sur le parking en cas de très mauvais temps.

Un email envoyé, le mercredi précédant la randonnée à partir de 18h, indiquera l'objectif prévu. Idem le vendredi pour la randonnée du dimanche.

L'encadrement est assuré par 10 bénévoles diplômés, tous Accompagnateurs Bénévoles Randonnée.

SEJOURS

Chaque année, divers séjours sont proposés aux randonneurs GV, ainsi qu'à leur conjoint(e) licencié GV, dans l'Arc Alpin, même dans nos pays limitrophes, soit :

- **En cours de saison**, des échanges sont pratiqués avec des sections GV, d'autres départements.
- **En fin de saison**, deux séjours de randonnées pédestres en étoile vous sont proposés.